

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session spéciale de budget du conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract tenue le 15 décembre 2011 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Jerry Lavigne
M. Gilles Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Gélinault Dionne
Mme. Gisèle Héroult
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

Après études et discussions des résultats estimatifs des revenus et dépenses 2011 et les prévisions budgétaires 2012 le Conseil édicte les suivants:
Début de la session 19 :00H

213-12-2011 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'AN 2012.

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter les prévisions budgétaires, fonds d'administrations, recettes et dépenses suivantes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ACTIVITÉS FINANCIÈRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012**

2012
Budget

Revenus		
Taxes	1	1 839 267
Paiements tenant lieu de taxes	2	109 946
Transferts	4	418 916
Services rendus	5	107 000
Imposition de droits	6	25 000
Intérêts	8	30 000
	10	2 530 129
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	11	460 441
Sécurité publique	12	281 144
Transport	13	672 600
Hygiène du milieu	14	584 502
Santé et bien-être	15	27 500
Aménagement, urbanisme et développement	16	216 739
Loisirs et culture	17	105 872
Frais de financement	19	32 429
	20	2 381 227
Surplus (déficit) de l'exercice	21	148 902
Financement		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22	
Remboursement de la dette à long terme	23	(106 690)
	24	(106 690)
Affectations		
Activités d'investissement	25	(144 000)
Surplus (déficit) accumulé affecté	26	101 799
	30	-0-

214-12-2009 TAUX DE LA TAXE GÉNÉRALE AN 2012.

ATTENDU QUE pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus non fonciers pour l'exercice 2012 il est requis une somme de 1,352,467.00\$ qu'il est nécessaire de prélever sur les biens fonds imposables de cette Municipalité.

IL EST donc proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Qu'une taxe foncière générale au taux de 0.865\$ du 100.00\$ d'évaluation soit imposée sur tous les biens fonds imposables de cette Municipalité pour l'année 2012.

215-12-2011 TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES DE TAXES 20012.

Proposé par Mme. Gisèle Héroult
Et résolu à l'unanimité.

Qu'un taux d'intérêt de 10% par année soit imposé aux propriétaires ayant des arrérages de taxes durant l'année 2012.

216-12-2011 MONTANT DE LA FACTURE MINIMUM AN 2012.

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité.

De majorer les factures de l'an 2012 afin que la facture minimum soit fixée au montant de 25.00\$ par propriété.

217-12-2011 TARIFS DES TAXES DE SERVICE.

Proposé par M. Gélineault Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que les tarifs en référence aux services d'aqueduc dans les secteurs, Davidson, Hôtel-de-Ville et Mgr. Pilon soient augmentés de 5.00\$ par unité de logement et que le tarif en référence au service d'aqueduc dans le secteur St-Camille soit augmentés de 15.00\$ par unité de logement pour combler partie de l'augmentation des dépenses.

218-12-2011 PROGRAMME D'IMMOBILISATION AN 2012 – 2013-2014.

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter le programme des dépenses en immobilisations suivantes pour les années 2012, 2013 et 2014

PROGRAMME D'IMMOBILISATION	2012	2013	2014
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	30 000	30 000	40 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE	20 000	20 000	35 000
CHEMINS / RUES / TROTTOIRS	60 000	60 000	60 000
PURIFICATION TRAITEMENT EAU	25 000	25 000	25 000
LOISIRS & CULTURE	25 000	25 000	35 000
MATÉRIELS VÉHICULES	30 000	30 000	50 000
AUTRES	10 000	10 000	20 000
TOTAL	172 000	185 000	265 000

219-12-2011 FACTURATION DES TAXES MODÈLES

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité produise des factures de taxes détaillées pour l'année d'imposition 2012.

220-12-2011 LEVEE DE LA SESSION.

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 19:50

Leslie L. Béland....

M. Leslie L. Béland
Maire.

Eric Rochon.

M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.